

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°31-2025

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt-cinq et le trois novembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 27/10/2025 <u>Date d'affichage</u> 27/10/2025	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL (pouvoir à Nathalie LACASSAGNE), Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE (pouvoir à Marie-Hélène FRANCOIS), Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Lina POUGET
Secrétaire de séance : Marie-Hélène FRANCOIS	

OBJET : Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association Génération Mouvement à l'occasion du 11 novembre 2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'Association Génération Mouvement qui sollicite une subvention de 200 € pour la participation à la manifestation du 11 novembre 2025 pour la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE à l'UNANIMITÉ:

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 200 euros à l'Association « Génération Mouvement » pour la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.
- Que les crédits nécessaires au règlement de ces dépenses seront prélevés sur le budget en cours



Le Secrétaire,

Marie-Hélène FRANCOIS



Le Maire,

Yves CHAPRON